

Députés et Sénateurs, à chacun ses priorités

Alors que le monde fait face à une redoutable crise sanitaire doublée d'une crise économique sans précédent, certains parlementaires trouvent utile et urgent de demander l'interdiction de la vènerie sous terre. Leurs arguments, si souvent ressassés, sont toujours faux. La plupart sont inventés de toutes pièces. Ces grands élus souhaitent légiférer sur leurs phantasmes plutôt que regarder les réalités.

Au cours du premier semestre 2020, des parlementaires ont posé des **questions écrites au Gouvernement demandant l'interdiction de la vènerie sous terre** en avançant des explications toujours plus imaginaires. L'objectif pour ces parlementaires est clairement de se peaufiner, à bon compte, une image d'amis des animaux. Aucun d'entre eux ne s'est rapproché de l'AFEVST pour vérifier les informations fournies par nos opposants. En fait ils s'en foutent des réalités, ils veulent juste se coller une petite étiquette, un label « amis des animaux ».

Ces huit questions écrites ont été déposées par sept députés M. Hubert Wulfranc (Gauche démocrate et républicaine -Seine-Maritime), M. Julien Dive (Les Républicains -Aisne), M. Dimitri Houbron (Agir ensemble - Nord), Mme Élodie Jacquier-Laforge (Mouvement Démocrate et apparentés - Isère), Mme Claire O'Petit (La République en Marche -Eure), Mme Frédérique Tuffnell (Écologie Démocratie Solidarité - Charente-Maritime), M. Vincent Ledoux (UDI, Agir et Indépendants - Nord) et un sénateur Guillaume Gontard (Isère - CRCE-R).

Parallèlement, 22 parlementaires ont interpellé, en mai 2020, Mme BORNE, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire afin d'obtenir l'interdiction de la vènerie sous terre toujours sans argument tenable. Ironie du sort, Mme Barbara POMPILI fait partie des signataires de ce **courrier au Ministre**. Quelques semaines plus tard, le remaniement propulse Mme POMPILI au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Dans la même veine, toujours à court d'arguments, quelques députés ont déposé à deux reprises une **proposition de Loi visant à interdire la vènerie sous terre**. La première proposition du 30 juin émane du député Vincent Ledoux (Modem - Nord), la seconde déposée le 15 juillet émane de M Bastien Lachaud (France Insoumise - Seine-Saint-Denis). Notez qu'il s'agit de proposition de Loi (à l'initiative de députés) et non pas d'un projet de Loi (à l'initiative du Gouvernement). La plupart des propositions n'aboutissent pas au vote de la loi, espérons qu'il en soit ainsi.

L'ensemble de ces initiatives révèle le ridicule de certaines pratiques parlementaires avec des élus nationaux qui piétinent la raison, la connaissance de terrain, pour satisfaire des petites clientèles. Ces élus ignorent tout de ce qu'ils prétendent interdire. Ils contribuent ainsi à dresser les citoyens les uns contre les autres en alimentant des oppositions frontales où l'insulte et la diffamation sont de règle.

Il faut ici rappeler que l'Angleterre s'est coupée en deux après l'interdiction du Fox Hunting en 2004 qui a suivi l'interdiction de la chasse sous terre du blaireau en 1973. Cette victoire aux forceps de Londres sur la campagne anglaise a instauré un clivage dur et durable entre la capitale et les territoires plus délaissés. Elle fût indiscutablement le terreau d'oppositions politiques qui ont nourri le mouvement du Brexit. La République Française ferait bien d'y penser alors que certains de ses élus veulent tout simplement en bannir bon nombre de concitoyens.